CONTROVERSE(S)

La lettre nîmoise du débat citoyen

N° 19 OCTOBRE 2022

L'EDITO

Dans ce numéro nous abordons le débat sur l'intérêt d'interdire certaines publicités face aux défis du changement climatique.

Nous nous interrogeons également avec nos deux complices, Plotine et Hadrien, sur les chances d'obtenir le classement de la Maison Carrée au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

Bonne lecture.

Ont contribué à ce numéro : Catherine BERNIE-BOISSARD, Philippe ROATTA, Isabelle POUSSIER, , Françoise OHEIX, Claude ALLET

Nîmes doit-elle interdire, comme Haarlem, la publicité pour de la viande ?

Un article de Reporterre nous apprend que « la ville de Haarlem, aux Pays-Bas, a décidé d'interdire les publicités pour de la viande dans l'espace public ». Cette mesure prendra effet en 2024.

Cette décision s'inscrit dans sa politique de lutte contre le dérèglement climatique. En effet, comme le rappelle l'ADEME, « chaque kilo de viande produit émet en effet 5 à 10 fois plus de gaz à effet de serre qu'un kilo de céréales ». Le système alimentaire est à l'origine de plus de 30 % des émissions de gaz à effet de serre et près de 80 % de la déforestation mondiale est par exemple causée par l'agriculture.

À Haarlem, ville de 160 000 habitants proche d'Amsterdam, il ne sera donc plus possible de voir ce type de réclames sur les écrans, abris de bus et bus. Les publicités pour les vols en avion, les voitures seront également interdites dans l'espace public.

Alors Nîmes doit-elle s'inspirer de Haarlem dans son programme de lutte contre le changement climatique ?

Pour :

Tous les moyens sont requis pour pousser nos concitoyens à changer radicalement leurs habitudes alimentaires. On ne pourra réduire notre impact sur le climat, comme sur la biodiversité, qu'en modifiant drastiquement nos régimes alimentaires. Notre pays considère encore les légumes comme un accompagnement des plats du jour dans les restaurants, alors que c'est l'inverse qui doit devenir l'usage dans les années à venir. Commencer par s'attaquer à la publicité omniprésente sur nos espaces publics est un bon début.

Contre :

Nos filières d'élevage en France souffrent déjà beaucoup des hausses des coûts des intrants (engrais, énergie, pesticides …) et de la concurrence étrangère. Réduire les publicités qui valorisent la qualité de nos produits risque d'avoir un effet inverse à celui recherché : le renforcement des premiers prix dans les supermarchés. Au moment où plus de la moitié des chefs d'exploitations doivent trouver des successeurs pour reprendre leur exploitation dans les années à venir, un tel message est mal venu.

Pour :

Cette suppression des incitations à la consommation de viande participe également à **une politique de préservation de la santé**. Comme le rappelle l'Organisation Mondiale de la Santé, notre modèle alimentaire, qui contient deux fois plus de viande que celui de nos grands-parents, a un impact important sur notre

santé. Directement par l'effet sur notre métabolisme et indirectement par l'ingestion de substances comme les antibiotiques ou par la pollution de l'environnement engendrée. Les élevages intensifs en donnent des exemples nombreux, sans qu'il soit nécessaire de parler du bien-être animal.

Contre :

Il ne faut pas mettre tous les élevages derrière une telle caricature. **De nombreux éleveurs pratiquent un élevage extensif, en tirant de leurs terres l'essentiel de l'alimentation de leurs troupeaux**. Il serait plus pertinent de renforcer la règlementation pour limiter les élevages intensifs et de taxer les importations de soja issu de la déforestation. Un cahier des charges exigeant aura plus d'effet qu'une action limitée sur la publicité. Une éducation à la santé dans les écoles serait par ailleurs très utile pour former des consommateurs avertis.

Pour :

Cette initiative se conjugue avec les obligations légales. **La loi Climat et résilience de 2021, rend obligatoire un repas végétarien par semaine dans les restaurants collectifs d'une ville**. A Grenoble on va plus loin : « les cantines des écoles publiques de Grenoble ont décidé de ne plus proposer que des plats végétariens à leurs élèves. Pour pouvoir manger de la viande ou du poisson, il faudra en faire la demande en amont. » (Journal des Femmes). A Paris, bientôt on proposera deux repas végétariens par semaine dans les cantines municipales. Mais les cantines ne sont pas les seules à innover. Un chef étoilé d'Annecy le vieux, Laurent Petit, se singularise : il ne propose plus de viande à la carte de son restaurant, uniquement des produits des maraichers locaux et de la pêche locale.

Contre :

Si réduire la consommation de viande est un objectif partagé, il ne pourra se faire sans dégât pour une profession déjà sinistrée qu'avec **des mesures d'accompagnement afin de faciliter la reconversion des exploitations**. Commencer par la publicité n'est sûrement pas le bon moyen d'enclencher une telle politique. Des mesures à l'échelle européenne à inscrire dans la Politique Agricole Commune sont indispensables.

Sans conclure :

Proposera-t-on un jour uniquement des plats végétariens dans certaines bodégas des férias de Nîmes ? On se doute que le sujet risque de diviser nos concitoyens. Mais commencer par la publicité est peut-être plus indolore. Qu'en pensez-vous ?

Maison Carrée : Nîmes peut-elle obtenir le label UNESCO ?

La Ville a récemment lancé une campagne de communication pour valoriser la candidature du temple romain.

Septembre 2022 : visite des experts du Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS) pour évaluer la pertinence de cette candidature. Ils rendront en novembre un rapport à l'UNESCO, en vue du 45e Comité du patrimoine mondial à l'été 2023. Ce n'est pas la première fois que la ville soumet une candidature : la dernière remonte à 2018. Avait été présenté un ensemble réunissant les monuments antiques, dont la Maison carrée et l'amphithéâtre, sur le thème de « l'Antiquité au présent ».

Pour débattre des chances de cette nouvelle proposition, nous imaginons un dialogue entre deux nîmois d'aujourd'hui, Plotine et Hadrien, qui portent des noms illustres de l'histoire romaine …

Hadrien

Rappelons qu'en juillet dernier, l'ambassadrice de France auprès de l'UNESCO, Véronique Roger-Lacan, a confirmé le soutien de l'État à la candidature de la Maison carrée, retenue par le Ministère de la culture. **Sa « valeur universelle exceptionnelle » devrait lui permettre de figurer sur la liste du patrimoine mondial**. Elle répond en effet à l'un des critères exigés (n° IV) sur les dix énoncés par l'UNESCO : « Offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural illustrant une ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine. » La Maison Carrée reste un témoignage remarquable de l'architecture et de la diffusion du culte impérial dans les provinces de l'Empire romain.

Plotine

En 2018, la Ville considérait que l'influence de l'architecture antique (Arènes, Maison carrée, Tour Magne, Portes Auguste et de France …) sur le développement urbain au fil des siècles, méritait la labellisation. Mais l'UNESCO a suivi les réserves de l'ICOMOS mettant en doute la réalité de cette influence. Et soulignant que **les constructions nouvelles comme le Musée de la romanité face aux Arènes ou le Palais des Congrès derrière la Porte de France impactaient le patrimoine historique**. La candidature a donc échoué, pour des raisons politico-diplomatiques, ont avancé les édiles nîmois …

Hadrien

L'ambassadrice de France a justement critiqué le travail de l'ICOMOS. « Il a une vision que beaucoup d'ambassadeurs, dont moi, trouvons obsolète. Il considère que le patrimoine mondial est figé dans le passé, que la Maison Carrée, par exemple, devrait être muséifiée… Parfois, il n'a pas conscience des impératifs que doivent respecter les élus et surtout les habitants, qui vivent avec » (Midi-Libre, 04/07/2022). Ajoutons que les façades de la Maison carrée ont été magnifiquement rénovées grâce à 44 000 heures de travail d'artisans spécialisés. Quant aux visiteurs, ils peuvent admirer **le dispositif scénographique aménagé dans la cella** à l'aide d'outils de médiation numérique.

Plotine

Ce temple, le mieux conservé au monde avec le Panthéon de Rome, a été un musée dès 1824, rassemblant une collection unique d'objets antiques. Jusqu'à la dévolution de la gestion des monuments romains à une société privée, Culturespaces, en 2005, la Maison carrée abrite une mosaïque, un médailler, des statues … Culturespaces y installe une salle de cinéma en 3D. « Voilà ce qu'on fait, par souci de rentabilité, au lieu d'expliquer aux visiteurs l'architecture romaine », écrit l'historien d'art Adrien Goetz. Les experts de l'ICOMOS apprécieront-ils **l'énorme guichet désormais installé à l'intérieur du temple rénové** ? Sur l'emplacement de l'ancien Forum, on trouve encore un marché artisanal lors des Jeudis de Nîmes et jusqu'à l'année dernière une patinoire en fin d'année …

Hadrien

C'est la raison pour laquelle Edeis a débarrassé la Maison carrée de son cinéma, pour retrouver l'authenticité de l'architecture latine. **Edeis entend en faire le pivot d'une nouvelle politique touristique**. Avec des animations, des événements et de nouveaux supports de valorisation comme des bornes interactives … Gestionnaire de l'aéroport de Nîmes-Camargue, elle dispose ainsi d'un excellent produit d'appel pour les voyageurs.

Plotine

Certes, mais ce monument, isolé du reste du patrimoine latin, a-t-il des chances d'être labellisé, alors que bien d'autres le sont déjà à travers le monde, comme le temple de Trajan à Pergame en Turquie ? Il n'a pas été démontré en 2018 comment les vestiges nîmois se distinguaient parmi d'autres édifices romains similaires situés dans la même zone géographique. La France et l'Europe comptent de nombreux monuments labellisés. Dans une situation internationale chaotique, **l'UNESCO ne sera-t-elle pas encline à valoriser un patrimoine en danger dans les pays en développement, les zones de conflit ?**

Hadrien

Ce que vous dites justifie le souhait de l'ambassadrice de France d'inviter ses homologues des 21 États membres de l'UNESCO (les votants du Comité) à **une visite de terrain au printemps 2023**. « Et à l'approche de la session et pendant celle-ci, on ne va plus les lâcher », dit-elle.

Sans conclure

Quoi qu'il en soit, Plotine et Hadrien se réjouiront si la Maison carrée rejoint le patrimoine mondial. Cependant, on peut s'interroger sur l'absence d'un classement global des villes antiques de la Narbonnaise et de leur territoire, proposé en 2002 : Nîmes, Arles, Glanum, aqueducs, via Domitia. Projet abandonné en raison des difficultés de gestion commune de tous ces biens. Projet qui donnerait un sens à un itinéraire patrimonial latin. Qu'en pensez-vous ?

Vous souhaitez réagir ou partager une réflexion ? Nous avons besoin de vos idées pour faire vivre cette lettre.
Ecrivez-nous à : contact@controverses30.fr
Retrouvez-nous sur notre site : http://www.controverses30.fr/
Et sur notre page Facebook